

I. PRESENTATION DU PROJET	
A. DESCRIPTION DU PROJET	
1.1 Titre et numéro du projet	PROGRAMME DE FORMATION AUX LANGUES ETRANGERES DE L’AEC PHASE II AEC-ST-013
1.2 Domaine d’action privilégiée de l’AEC	Tourisme durable
1.3 Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Finalité : Minimiser les barrières linguistiques et encourager la sensibilisation aux différentes cultures de la Grande Caraïbe pour faciliter et améliorer la coopération régionale parmi les Etats Membres de l’AEC et ses Membres associés. <p>Objectifs spécifiques: Ce projet constitue la seconde phase à plus vaste échelle du programme de formation linguistique de l’AEC. Il vise à renforcer les compétences en langues étrangères des ressortissants des Etats Membres de l’AEC, grâce à des cours intensifs et une période en immersion en français, espagnol et anglais. Il s’adressera aussi bien à ceux dont la réussite est étroitement liée aux compétences linguistiques puisque directement impliqués dans les domaines relatifs à la coopération régionale (Affaires, Gouvernement) qu’à ceux qui travaillent dans le monde universitaire.</p>
1.4 Justification	Dans le contexte actuel d’un tourisme en pleine expansion et pour garantir une participation efficace à l’économie mondiale, la diversité linguistique constitue l’un des obstacles qui affectent la coopération régionale parmi les Etats membres de l’AEC. Elle représente un danger pour l’efficacité des négociations, et est susceptible de s’aggraver encore, dans le cas par exemple, de traductions médiocres. Disposer de professionnels plurilingues en plus grand nombre améliorerait donc les relations de travail entre les Etats Membres de l’AEC.
1.5 Résultats / Eléments	<p>Le projet proposé par l’AEC consiste en un programme de formation aux langues étrangères à base de cours intensifs et d’immersion (en français, espagnol et anglais) destinés aux personnes qui jouent un rôle-clef dans les affaires de coopération régionale au sein de tous ses Etats Membres (fonctionnaires hommes/femmes d’affaires et professeurs de langues étrangères). Ces cours auront lieu dans des centres de formation linguistique situés dans les pays des Etats membres et des Membres associés de l’AEC.</p> <p>En plus des cours généraux, chaque catégorie de candidat suivra un module de formation spécifique adapté à son secteur professionnel. Par exemple, les enseignants de langues étrangères aborderont la méthodologie de l’enseignement des langues tandis que les fonctionnaires de l’administration et les hommes et femmes d’affaires apprendront le vocabulaire utilisé dans leur secteur professionnel. Le programme proposera également des stages aux candidats qui auront réussi le module d’immersion. Ces stages auront lieu dans des organismes apparentés aux secteurs professionnels des candidats.</p>
1.6 Coût et durée anticipés	Coût = USD 698,703 Durée = 24 mois

1.7 Statut actuel du projet	en préparation
B. PARTIES PRENANTES	
1.8 Agence Responsable	Association des Etats de la Caraïbe (AEC)
1.9 Bénéficiaires	Les fonctionnaires, les hommes et femmes d'affaires et les enseignants de langues étrangères appartenant aux pays membres de l'AEC et travaillant dans les industries du tourisme, du commerce et des transports de la région de la Grande Caraïbe.
1.10 Institutions participantes	Universidad Central de Venezuela, UWI, COSTAATT, Alliance Française, ISEF.
1.11 Institutions chargées de l'exécution	AEC
1.12 Institutions chargées du financement	XXX